

Vingt-cinquième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue au 309 rue Chassé à Asbestos, le mercredi 9 mai 2018, à 17 h.

PRÉSENCES

ST-ADRIEN	M. Pierre Therrien
ASBESTOS	M. Jean Roy, représentant
DANVILLE	M. Michel Plourde
Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville d'Asbestos

2018-05-0150

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2018-05-0151

PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2018

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 11 avril 2018, tous d'un commun accord exemptent le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 11 avril 2018 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

FONDS FLI/FLS/FSE

2018-05-0152

LES PRODUCTIONS DU TREIZIÈME INC.

CONSIDÉRANT que l'entreprise Les Productions du treizième inc. ainsi que son projet sont admissibles aux fonds FLS/FLI et au Fonds de soutien aux entreprises – volet général;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution des fonds FLS/FLI et du Fonds de soutien aux entreprises – volet général;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 9 mai 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC des Sources accorde une subvention provenant du Fonds de soutien aux entreprises – volet général, au montant de 2 500 \$ pour l'acquisition d'équipements de Productions du treizième inc., ainsi que d'accorder des prêts FLI Régulier et FLS de 10 000 \$ chacun pour le développement de marché et l'acquisition d'équipements de l'entreprise Productions du treizième inc..

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de ces aides financières.

Adoptée.

2018-05-0153
HELMAX ÉLECTRONIQUE INC.

CONSIDÉRANT que l'entreprise Helmax électronique inc. ainsi que son projet sont admissibles aux FLS/FLI et au Fonds de soutien aux entreprises – volet général;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution des Fonds FSE/FLI et du Fonds de soutien aux entreprises – volet général;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 9 mai 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde
 appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC des Sources accorde une subvention provenant du Fonds de soutien aux entreprises – volet général, au montant de 7 500 \$, avec moratoire sur le capital, à l'entreprise Helmax électronique inc. pour l'acquisition d'équipements, ainsi qu'elle accorde des prêts FLI Régulier et FLS de 15 000 \$ chacun pour le démarrage de l'entreprise Helmax électronique inc.

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de ces aides financières.

Adoptée.

2018-05-0154
CORPORATION SOCIO-ÉCONOMIQUE D'ASBESTOS – PROGRAMME
ADRENALYS

CONSIDÉRANT que l'organisme Corporation socio-économique d'Asbestos ainsi que son projet sont admissibles aux FLS/FLI et au Fonds de soutien aux entreprises – volet général;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution d'un Fonds de soutien aux entreprises – volet général;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 9 mai 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy
 appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC des Sources accorde à la Corporation socio-économique d'Asbestos, par l'entremise du Fonds de soutien aux entreprises, un montant de 9 000 \$ afin de supporter la participation d'entreprises d'Asbestos dans le programme Adrenalys visant l'implantation d'un nouveau modèle d'accompagnement de PME à fort potentiel de croissance.

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de ces aides financières.

Adoptée.

VARIA

Aucun sujet.

2018-05-0155

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller M. Michel Plourde propose la levée de la séance à 17 h 10.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet

Frédéric Marcotte
Directeur général et secrétaire-trésorier